



HAL
open science

Rencontre de deux mondes... Processus d'universitarisation des formations paramédicales : état des lieux des IFSI

Emilie Hecquet, Thierry Bouchetal, Nicolas Pinsault

► **To cite this version:**

Emilie Hecquet, Thierry Bouchetal, Nicolas Pinsault. Rencontre de deux mondes... Processus d'universitarisation des formations paramédicales : état des lieux des IFSI. 5ème colloque du RESUP : Fin d'un monde, nouveau monde. Penser les changements des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, Réseau d'Études sur l'Enseignement Supérieur (RESUP), Oct 2023, Grenoble, France. <hal-05205527>

HAL Id: hal-05205527

<https://hal.science/hal-05205527v1>

Submitted on 10 Aug 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Rencontre de deux mondes...

Processus d'universitarisation des formations paramédicales : état des lieux des IFSI

Emilie HECQUET ^{1 2}, Thierry BOUCHETAL ³ (co-auteur), Nicolas PINSAULT ¹ (co-auteur)

1. Université Grenoble Alpes, laboratoire TIMC équipe THEMAS.
2. Formatrice à l'IFSI Croix-Rouge Compétence Auvergne-Rhône-Alpes site de Grenoble.
3. Université Lumière Lyon 2, laboratoire ECP.

Mots clés

Enseignement supérieur, universitarisation, formations paramédicales, sciences infirmières.

1. Intérêt et originalité du sujet.

L'enseignement supérieur a vécu de nombreuses transformations ces dernières années, avec, pour exemple, des changements dans le financement des universités (Calviac, 2019), l'élargissement de ses responsabilités ou encore le passage d'APB à Parcoursup (Frouillou, Pin & Van Zanten, 2019). Parmi les évolutions notables, l'universitarisation des formations paramédicales (notamment des infirmiers) initiée dans les années 2000 est en cours, entraînant des répercussions à la fois sur les instituts de formation et sur les systèmes d'enseignement supérieur. Pour autant, aucune étude ne s'est jusqu'ici intéressée à faire un état des lieux de ce processus pour les IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) en France.

2. État de l'art et question de recherche.

Dès 1998, l'idée d'uniformiser le système d'études supérieures européen est proposée par les ministres français, allemand, britannique et italien. Le processus d'universitarisation débutera en 1999 par la signature entre vingt-neuf pays européens des accords de Bologne avec, pour objectif, « d'améliorer la lisibilité et la reconnaissance internationale des diplômes et de donner une dimension véritablement européenne à l'enseignement supérieur » (Pinsault, 2020, p.34). La réforme de l'enseignement supérieur suivra en 2002 avec l'uniformisation du cursus licence, master et doctorat (LMD). C'est dans ce contexte que le néologisme d'universitarisation apparaîtra dans les années 2000 avec, pour objectif, de rapprocher les différentes filières paramédicales et d'intégrer les études paramédicales à l'université.

La réingénierie de la filière infirmière en 2009 va modifier les contours de cette formation qui passera d'un modèle transmissif de connaissances à un modèle socioconstructiviste de construction des savoirs. Elle vise à rendre les étudiants autonomes, réflexifs et compétents. Le diplôme est élevé au grade de Licence et se compose d'éléments de structurations et de contenus spécifiques aux études supérieures universitaires avec, par exemple, un découpage en semestre, des unités d'enseignements rattachées à des crédits européens, l'apparition de cours d'anglais et une plus grande place du travail de recherche.

Depuis 2009, d'autres réformes sont venues accélérer cette universitarisation comme la création des groupements territoriaux d'instituts de formation en soins infirmiers autour d'une université en 2010,

le concours d'entrée remplacé en 2019 par une sélection sur la plateforme Parcoursup dans une logique d'uniformisation ou par la création en 2018 du Diplôme d'Etat de Pratiques Avancées délivré par les universités et reconnu au grade de Master permettant aux infirmiers exerçant en pratique avancée d'effectuer des missions jusque-là réservées aux médecins.

La loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019, le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 et l'arrêté du 9 septembre 2021 ont permis le renforcement des échanges entre les formations de santé et l'université par la mise en place à titre expérimental d'enseignements communs. Cette mise en place dans de nombreux instituts de formation en soins infirmiers s'est faite majoritairement sous la forme de passerelle avec la Licence en santé pouvant comporter une option en Sciences infirmières dans certaines universités.

La création en octobre 2019 d'une section de qualification du Conseil National des Universités en sciences infirmières permet à la discipline des sciences infirmières de s'ouvrir comme un champ de recherche en développant des savoirs issus d'une pratique professionnelle et également, de rendre possible la poursuite en Doctorat dans la discipline par des chercheurs issus de ses rangs.

En 2020, le Ségur de la santé a réaffirmé « la volonté de poursuivre le processus d'intégration universitaire de la formation en soins infirmiers et la création de postes d'enseignants-chercheurs dans la discipline « sciences infirmières » » (Cartron, 2021, p. 5).

Le 7 octobre 2022, la lettre de mission de la Direction générale de l'offre de soins et de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle réaffirme « la volonté de mener à son terme le processus d'universitarisation des professions de santé ». Cela laisse entrevoir des évolutions à venir au sein des formations en santé et des universités.

Les réformes successives de l'universitarisation des études paramédicales impactent les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche. L'objectif de cette recherche consiste à contribuer à l'un des enjeux actuels de l'enseignement supérieur en réalisant un état des lieux de ce processus d'universitarisation des instituts de formation en soins infirmiers.

3. Méthodes et données.

Nous avons réalisé une enquête nationale transversale par questionnaire en ligne auto-administré à destination de l'ensemble des directions des IFSI. L'enquête s'est déroulée du 27 septembre 2022 au 19 décembre 2022. L'objectif de cette enquête est de recenser leur niveau d'intégration universitaire pour obtenir une cartographie nationale de celle-ci sur le territoire français. Nous avons pour cela évalué différents critères : l'intégration immobilière pour connaître la distance qui sépare les IFSI de leur université de rattachement sur le territoire, le partage d'outils ou de services communs, la participation d'expérimentation en lien avec la loi du 24 juillet 2019, le ressenti de ce partenariat par les représentants des IFSI, le développement de programme européen, le partenariat avec l'université dans le développement de la recherche, le parcours de formation universitaire des formateurs en soins infirmiers et leur implication dans les travaux de recherche, de communication ou de publication et la mise en place d'une intégration fonctionnelle ou organique.

4. Principaux résultats.

Les directeurs ou responsables de 203 IFSI sur les 326 instituts existants ont répondu à l'enquête, soit plus de 62 % de participation.

Les premiers résultats de cette analyse (encore en cours) montrent une disparité d'intégration universitaire entre les IFSI du territoire. Alors que 43% des IFSI sont situés à plus de 50 kilomètres de leur université de rattachement, l'éloignement géographique avec l'université semble être un frein au partenariat entre ces deux acteurs.

5. Inscription dans la thématique de la conférence et dans les axes de l'appel à communication.

Cette recherche a pour objet le processus d'universitarisation des formations paramédicales et permet, en apportant un éclairage pour objectiver ce qui se joue sur le territoire, de nous éclairer sur l'un des changements majeurs et actuels des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche.

Un projet d'enquête qualitative sur la base des résultats obtenus dans ce questionnaire sera mené dans l'été pour comprendre les freins et les leviers à cette intégration universitaire des IFSI.

Bibliographie

- Boissart, M. (2017). La formation infirmière à l'ère de l'universitarisation. 376 pages. Setes: Setes Edition.
- Calviac, S. (2019/01). Le point sur... Le financement des universités : évolutions et enjeux. *Revue française d'administration publique*, (pp. 51 à 68). Institut national du service public.
- Cartron, E., Lecordier, D., Eyland, I., Mottaz, A.-M., & Jovic, L. (2020, 01). Les sciences infirmières : savoir, enseignement et soin. *Recherche en soins infirmiers*, (pp. 77 à 96, N°140).
- Frouillou, L., Pin, C., & Van Zanten, A. (2019, 02). Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur. La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes. *Sociologie*, (pp. 209 à 215). Presses Universitaires de France.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. 496 pages. Armand Colin.
- Pinsault, N. (2020, 02). L'intégration à l'université d'un institut de formation en kinésithérapie. *Soins Cadre*, (pp. 34-36, N°117).

Textes officiels

Décret du 26 avril 2002 relatif à l'enseignement supérieur.

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Décret du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.